



AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 401-110-19-45
DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PUBLIQUES
SECTEUR OUEST

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'à 11 : 00 : 00 le 24 septembre 2019, des soumissions pour les services de déneigement et d'entretien hivernal des voies publiques du secteur ouest de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

DOCUMENTS

Les personnes intéressées par ce contrat doivent se procurer les documents de soumission, à compter du 4 septembre 2019, auprès du Service électronique d'appels d'offres (SEAO) soit par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

CONDITIONS

Une garantie de soumission au montant minimal de DIX POUR CENT (10 %) de la valeur totale de la soumission, émise soit par, un cautionnement, un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et fait à l'ordre de Ville de Vaudreuil-Dorion, doit accompagner la soumission.

Pour être admissible, le soumissionnaire doit faire la démonstration qu'il possède une expérience dans la gestion et l'exécution de travaux de déneigement et d'entretien hivernal des voies publiques. Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a exécuté, complétés ou en cours de réalisation, les activités principales de déneigement et d'entretien hivernal pour le compte de municipalités depuis 2009.

Les soumissions doivent être remises, en deux (2) exemplaires, dans une enveloppe scellée portant mention : « Déneigement et entretien hivernal des voies publiques secteur ouest – appel d'offres numéro 401-110-19-45 ». Elles doivent parvenir au bureau du Greffier, à l'hôtel de ville de Vaudreuil-Dorion au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 11 : 00 : 00 le 24 septembre 2019 et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après, dans la salle du Conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) ainsi qu'aux accords de libéralisation des marchés publics du Québec avec l'Ontario (ACCQO), le Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires du fait de l'annulation de la demande de soumissions publiques.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse soumissions@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quatrième (4^e) jour du mois de septembre deux mille dix-neuf (2019).

Robert Montpellier
Chef de division

Le présent avis peut être consulté sur le site
internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca